Dr. Frantz Perpignan
Président du Parti Politique
Actions Nouvelles pour Haïti, ANHA
Secrétaire Général aux Affaires
Politiques et Administratives
Regroupement Politique
“Platfòm Pitit Dessalines”
Contact :(509) 3891-0890

L’HISTOIRE DE L’ÉTAT D’HA YTI

BRIÈVEMENT RACONTÉE ET EXPLICITÉE

Il était une fois, une île paradisiaque de la Caraïbe appelée par les autochtones Ayiti, c’est-à-dire, le pays des terres hautes. Elle était peuplée d’individus paisibles vivant en parfaite harmonie avec l’environnement caractérisé par une végétation luxuriante, des cours d’eau denses à l’allure paresseuse qui laissaient transparaître, sur leurs bords, le scintillement de paillettes d’or, une faune équilibrée sans fauves, une organisation socio-politique stable, le tout parfaitement orchestré par des croyances et pratiques animistes.

À la fin du quinzième siècle et au début du seizième, des gangsters européens, plus particulièrement anglais, espagnols et français s’y intéressèrent. Appuyés par les autorités de leur pays respectif ils organisèrent des rapines,…., exterminèrent les autochtones, …, se l’approprièrent se disputant chacun sa part de l’île.

Les espagnols arrivés en premiers renommèrent l’île Hispagnola. Les français, un peu plus tard, la rebaptisèrent ‘’Saint-Domingue’’.

Pour rentabiliser cette nouvelle source de richesses, les trois gangs nouvellement installés sur l’île firent venir d’Afrique des esclaves noirs, pour la plus part des guerriers, prisoniers de guerre vendus comme esclaves. Vue la brutale compétition entre les gangs espagnols, anglais et français, les esclaves de chacun d’eux étaient répartis, grosso modo, en force de production et force de défense. L’exploitation minière et agricole de l’île étant assise, **il-y-avait trois forces armées africaines concurrentes qui évoluaient sur l’île**.

Dans cette guerre à trois qui ne connaissait pas de trêve, intérêts personnels et séduction de camp occasionnaient assez souvent des changements de clan de la

part des guerriers, tous africains venus d'Afrique ou nés sur cette île ou sur d'autres îles caraïbes.

Les anglais ne tardèrent pas à se lasser. Ils abandonnèrent l'île se concentrant sur la Jamaïque. Les forces armées africaines de l'île se réorganisèrent (redistribuèrent) en deux camps. Le camps espagnol et le camp français qui se livreront une guerre sans merci.

Les espagnols, après plusieurs défaites et par suite d'un ''**deal**'' placé très loin de l'île, cédèrent à la France la portion de l'île occupée jusqu'ici par eux. Ce ''**deal**'' eut deux conséquences majeures. D'un côté l'unification totale de l'île en tant que ''**possession française**'' (d'outre mer) et d'autre part, la constitution d'une ''**Force Armée Africaine Unifiée**'' , aux ordres de la France…

La France structure l'**Armée de Saint-Domingue,** établit une ''organisation politique du territoire'' coiffée d'un ''Gouverneur'', entretient un système économique basé sur la cruauté de l'esclavage …

Entre temps, des chefs de guerre s'étaient distingués. Toussaint Louverture, né sur l'île, Commandant en chef de l'Armée de Saint-Domingue devenu Gouverneur de l'île, Jean-Jacques Dessalines qui se ventait d'être ''**Congo**'', Henry Christophe **de la Grenade**, Jean François Papillon né en **Afrique** débarqué au nord de l'île, Georges Biassou né au nord de l'île, Alexandre Sabes Pétion né à Port-au-Prince, Dutty Boukman venu du **Sénégal** via la **Jamaïque**, et bien d'autres encore…

Les conditions inhumaines d'exploitation de cette ''possession française'' et les rapports frustrants entre les autorités locales et celles de la métropole conditionnèrent une grogne généralisée…

Cette situation porta le Gouverneur Toussaint Louverture vers l'abolition de l'esclavage dans l'île de Saint-Domingue et la quête de l'égalité entre les français noirs de Saint-Domingue et les français blancs de la Métropole, avec la garantie de son indéfectible attachement à la France et de son inconditionnelle soumission à Bonaparte, ce qu'il consigna dans un manifeste abusivement dénommé "Constitution de Saint-Domingue de 1801''. (8 juillet 1801)

Toussaint Louverture bien qu'ayant eu à flirter tour à tour avec les gangs européens ayant controlé l'île, se voulait français, ne respirant que pour et par la France. D'ailleurs dans ses correspondances avec Napoléon Bonaparte il utilisait la formule: ''**Du Premier des Noirs au Pemier des Blancs**''…

Ni l'abolition de l'esclavage, ni l'égalité raciale ne plurent à Bonaparte. Ce dernier décida d'une expédition militaire visant à écarter Toussaint Louverture et à rétablir l'esclavage à Saint-Domingue.

L'expédition militaire française commandée par le Général Leclerc arrive à Saint-Domingue (6 février 1802). Toussaint Louverture est déchu, fait prisonnier et expédié en France, **sa patrie**. Le processus de rétablissement de l'esclavage est enclenché. La classe laborieuse se révolte.

Le contraste existant entre la prospérité et la rentabilité de la ''Perle des Antilles'' pour les patrons se la coulant douce en France et les conditions de vie moins attrayantes des contrôleurs sur place, poussa ces derniers à l'indifférence voire à la sympathie envers la fronde….

Dessalines devenu commandant en chef de l'**Armée Africaine de Saint-Domingue**, à l'opposé des vues et aspirations de Toussaint Louverture, décide avec ses frères d'arme d'une **guerre de dépossession des Français et d'appropriation du territoire de Saint-Domingue.** L'Armée Africaine de Saint-Domingue affronte l'Armée Expéditionaire Napoléonienne''….

Après plusieurs mois de guerre impliquant toute l'île, l'Armée de Napoléon est vaincue. Elle capitule et documente sa reddition le 18 novembre 1803.

Le premier janvier 1804, aux Gonaïves, Jean-Jacques Dessalines Commandant en Chef de l'**Armée Africaine de Saint-Domingue**, entouré de toute la hiérarchie militaire donne une ''conférence de presse'' pour annoncer au monde entier que les troupes africaines de Saint-Domingue ont chassé les Français et leur armée et qu'elles se sont approprié toute l'île de Saint-Domingue, préalablement extorquée aux autochtones exterminés, par des gangsters anglais, espagnols et français sous les ordres de leur gouvernement respectif. C'était la **''Déclaration d'Appropriation de Saint-Domingue''**

Peu de jours après, voulant invalider cette appropriation, sous l'emprise de la ''**Sainte Alliance**'', le syndicat esclavagiste composé de la France, l'Angleterre, l'Espagne, l'Allemagne, les États-Unis d'Amérique, le Vatican tente une incursion sur Saint-Domingue avec le Général Ferrand, dans sa partie orientale. Le Commandant en Chef se rend à l'est et anéantit l'opération.

Après avoir assis son contrôle militaire sur tout Saint-Domingue, la grande terre ainsi que les îles adjacentes, Jean-Jacques Dessalines fonde le premier État Noir

Souverain du Monde Moderne: l'**Empire d'Hayti** à travers la Constitution du 20 mai 1805.

La Constitution de l'Empire d'Hayti emphatise sur les points suivants:

- Le territoire national: toute l'île anciennement Saint-Domingue ainsi que les îles adjacentes - Les couleurs du drapeau: Noir et Rouge en bandes verticales, le noir du côté de la hampe. - La devise: Liberté ou la mort
- L'armoirie: Les deux lions, le coq et la couronne
- Le régime: Souveraineté non héréditaire
- Citoyenneté: Tout noir le sollicitant, tout opprimé qui s'y réfugie - Droits humains: Abolition générale de l'esclavage, égalité en droit de tous les humains
- Civisme: Citoyen-Soldat-Producteur-Éducateur
- Patrimoine: Aucun blanc propriétaire domanial
- Défense Nationale: Force militaire dissuasive financée par la prospérité nationale.
- Armée: citoyens-soldats, discipline
- Prospérité: le travail, la production nationale, les contributions citoyennes, le commerce international, les tariffs douaniers, prévention de la corruption.

Dessalines, devenu Empereur, gère le nouvel État et la toute jeune nation avec toute la rigueur que la situation requiert. Les États anciens clients commerciaux de Saint-Domingue voient leurs profits réduits. L'Angleterre ayant proposé à Dessalines de lui attribuer les parts de marché enlevés à la France a été ignorée. Certains Généraux ayant souhaité avoir des traitements de faveur ont dû revoir leurs ambitions à la baisse. Des mulâtres fils et filles de colons dépossédés, expulsés ou suppliciés ont vu leurs aspirations à l'héritage s'évanouir. Des hauts fonctionnaires de l'État ayant succombé à la tentation de la corruption sont châtiés de façon exemplaire.

Depuis la Jamaïque, les anglais qui guettaient le nouvel état se rendent compte du malaise social qui s'y installe. Ils réalisèrent que le climat était propice à des manœuvres de destabilisation. Ils abordèrent le Général Henry Christophe ayant appartenu à leur bande armée. Henry Christophe s'y prêta. La conspiration devant aboutir à l'assassinat de l'Empereur, père de la Nation Haytienne, était lancée.

Le 17 octobre 1806 l'Empereur Jean-Jacques Dessalines est lâchement assassiné à la ''Thomas Sankara'' sous l'instigation d'un ''Blaise Campaoré'' du nom de Henry Christophe qui deviendra, plus tard, Roi d'Hayti.

Le nouvel état créé le 20 mai 1805, venait de mourir avec son fondateur Jean-Jacques Dessalines. Il n'aura vécu que dix-sept (17) mois. Le nom de l'Empereur fut banni de la mémoire nationale et mondiale et une re-écriture de l'histoire orchestrée. ''**Vertières**'' absent des dictionnaires, des encyclopédies, des livres d'histoires. **Un état de substitution est inventé par les assassins de l'Empereur:**

- Un nouveau nom: Haïti. - Un nouveau régime: une république - Un nouveau drapeau: bleu, blanc, rouge, rehabilitant le colon vaincu et chassé. Disposition horizontale - Une nouvelle devise: liberté, égalité, fraternité, répliquant l'ancienne puissance esclavagiste. - une armoirie, inspirée des anciens boureaux, surmontée d'un bonnêt phrygien, exprimant l'allégeance à la ''République'', signe de ralliement à la devise française donc, incompatible à toute idée de souveraineté.

Depuis, hormis de brêves parenthèses, l'allure de la gestion politique du pays est orientée vers l'inversion du processus ayant conduit à 1805.

- Trahison de ses prétendus fils. - Corruption portant préjudice à l'État. - Ingérences étrangères concoctées et autorisées.
- Aliénation de territoires et de droits. - Pillage ou liquidation des ressources naturelles.
- Choix diplomatiques délétères

- Oppressions étrangères: Blocus américain contre le nouvel état. Dette de l'indépendance doublement imposée par la France avec amputation de souveraineté territoriale par la création d'une province rebelle, épine aux pieds de l'État Souverain, entretenue par les Puissances Coloniales. Humiliation faite par l'Allemagne rançonnant l'État d'Hayti (Affaire Luders). Multiples Occupations Militaires Américaines directes ou déguisées avec mainmise sur les recettes nationales, Confiscation des réserves d'or par les USA. Séquestration de notre souveraineté par ce syndicat de néo-esclavagistes qu'est le ''Core group''.

- Crimes environnementaux et économiques: destructions d'espèces animales: les ''cochons créoles'' à travers l'invention d'une épidémie de peste porcine, la volaille à travers l'utilisation délibérée du phénythrotion, l'introduction imposée d'espèces végétales assechantes du sol, la destruction des cocotiers par infestation volontairement criminelle, détournement des moyens d'irrigation…

- Interdiction de l'exploration et de l' exploitation souveraines des ressources minières et énergétiques.

- Empêchement de choisir les dirigeants patriotes compétents en imposant des comparses à la solde d'un occident global, contre les intérêts nationaux…

À partir de février 1986, le sprint final de la course vers l'effacement de 1805 et de ses effets rémanents est activé.

- Démantèlement des Forces Armées d'Hayti; -
Désactivation de la diplomatie devenue inopérante; -
Anéantissement du civisme et du sentiment d'appartenance;
- Destruction des archives historiques; -
Désacralisation des sites et symbols;
- Desarticulation de l'Administration Publique et démantèlement du Domaine de l'État; -
Annulation de la Production Nationale; -
Dégradation des éco-systèmes; -
Liquidation des Entreprises d'État;
- Assujetissement de la monaie nationale;
- Bannissement du Protocole, de l'Étiquette et du savoir-vivre de la . vie nationale;
- Mépris de la compétence de la préséance et du mérite; -
Dégradation de l'instruction nationale; -
Déclassement de l'enseignement universitaire avec perte d'ex équatur; -
Fuite et vidange des compétences; -
Indisponibilité de relève et ceci, dans tous les domaines;

- Insécurité généralisée programmée, financée, entretenue et dosée; -
Abandon massif du territoire national; -
Isolement programmé du premier état noir souverain du monde moderne avec l'abandon forcé de la connaissance et de l'usage du Français comme

moyen de communication, d'instruction et d'identification, le principal lien avec l'alma mater lointaine que constituent les 189.082.605 Africains parlant couramment Français et des 395.114.285 mélanodermes ayant le Français comme langue officielle. - Imposition d'un ''Kreyòl'' construit de toute pièce par les laboratoires de services d'intelligences occidentaux, faisant d'Hayti un pion et une victime d'une compétition géopolitique et géostratégique au sein de cet ''Occident Global''.

En cette année de grâce 2025, l'inversion de 1805 méchamment décidée, savamment planifiée, minutieusement initiée, patiemment entretenue est sur le point d'être consommée.

On ne parle que d'annexion, de mise sous tutelle globale, de mise sous tutelle fractionnée, d'occupation, de déportation, de relocalisation bref, d'**effacement de cet espace temporel et géographique que fut la Révolution de Saint-Domingue**.

D'aucuns disent avec appréhension : ''**on s'entraîne et on expérimente en Palestine pour venir performer sur l'île d'Hayti''**. Cela effraie déjà.

Un seul espoir, une seule chance. La main tendue et récupératrice d'une **AFRIQUE MÉMORIELLE** pour la revitalisation de l'histoire glorieuse de sa fille aînée, **HAYTI**.